



CC de Celles sur Belle (Siren : 247900475)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Celles-sur-Belle
Arrondissement	Niort
Département	Deux-Sèvres
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/12/1992
Date d'effet	24/12/1992

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Francis PROUST

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de CELLES SUR BELLE
Numéro et libellé dans la voie	38 avenue de Niort
Distribution spéciale	BP 5
Code postal - Ville	79370 CELLES-SUR-BELLE
Téléphone	05 49 79 90 41
Fax	05 49 79 78 62
Courriel	comcanton.celles@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	11 770
Densité moyenne	83,78

Périmètre

Nombre total de communes membres : 9

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
79	Aigonnay (217900042)	621
79	Beaussais-Vitré (200035285)	1 011
79	Celles-sur-Belle (217900612)	3 841
79	Fressines (217901297)	1 399
79	Mougon (217901859)	2 099
79	Praillles (217902170)	673
79	Sainte-Blandine (217902402)	713
79	Saint-Médard (217902824)	113
79	Thorigné (217903277)	1 300

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 14

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Electricité, Gaz <i>Réalisation d'études et de toute action visant à proposer une zone de développement éolien dans l'espace géographique concernant les communes suivantes : AIGONNAY, BEAUSSAIS, PRAILLES, THORIGNE, VITRE, SAINT-MEDARD</i>
- Hydraulique <i>Mise en valeur, entretien et aménagement des cours d'eaux et rivières (compétence optionnelle)</i>
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte des déchets dans le cadre du schéma départemental (compétence optionnelle) Gestion et entretien des déchetteries (optionnelle)</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>- tous les projets et actions dans le domaine social sont considérés d'intérêt communautaire dès lors qu'ils s'exercent en direction de la jeunesse, des personnes âgées et des handicapés. Les communes délèguent à la communauté de commune les compétences pour les opérations suivantes : - gestion et participation à l'élaboration et au financement des projets éducatifs locaux de la CC de Celles Belle : action en faveur de la petite enfance et des jeunes, dans le cadre du contrat enfance jeunesse et du contrat local d'accompagnement à la scolarité - coordination et mise en place des services à domicile : -portage de repas, services des aides ménagères, épicerie sociale, prise en charge du loyer et des charges afférentes au local d'accueil du centre gérontopsychiatrique</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté (compétences obligatoires) -la collectivité est coordonnatrice d'un groupement de commandes dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle pour l'aménagement des zones d'activités -constitution de réserves foncières pour l'aménagement des futures zones d'activités d'intérêt communautaire -construction, gestion et entretien de bâtiments sur les zones d'intérêt communautaire -création, aménagement et équipement de zones d'activité économique d'intérêt communautaire avec l'instauration d'une taxe professionnelle de zones : sont considérées d'intérêt communautaire les zones suivantes (voir en annexe) -promotion des zones d'intérêt communautaire -acquisition, aménagement, construction, gestion et cession de biens immobiliers (terrains, bâtiments, équipement....) pour toutes les activités de caractère horticole et activités annexes, connexes ou complémentaires localisées sur le territoire communautaire et en particulier sur le site des Grandes Versannes à Thorigné, sur les zones définies d'intérêt communautaire -Participation y compris financière aux actions des organismes qui contribuent au développement économique local notamment par le biais d'interventions en faveur d'entreprises situées sur le territoire communautaire -gestion, aménagement, développement et promotion touristique -complexe régional du Lambon -sentier d'Agrion -rurban vert -Vallée du Lambon -Carrière des cinq Coux -Circuits labellisés FFCT -itinéraire "Ballades et découvertes" -aménagement et mise en valeur des itinéraires et réhabilitation du petit patrimoine non protégé situé sur les itinéraires ou liaisons entre les itinéraires et dans la limite des éléments identifiés dans les documents annexes Accueil, information des touristes, promotion du territoire, animations touristiques, commercialisation des produits touristiques

Développement et aménagement social et culturel

- Etablissements scolaires

participation au fonctionnement du collège : prise en charge des petits travaux urgents -

- Activités péri-scolaires

- soutien au fonctionnement des écoles sportives du canton : sont considérés d'intérêt communautaire , les associations présentant les caractéristiques suivantes : élèves âgés de 13 ans et moins licenciés écoles de dimensions intercommunales encadrement diplômé l'octroi d'une subvention est conditionnée à l'étude des dossiers

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration, approbation , suivi et révision du SCOT (compétence obligatoire)

- Transport scolaire

-participation au transport scolaire

- Organisation des transports non urbains

transports publics non urbains (compétence facultative)

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Programme local de l'habitat (PLH) (compétence optionnelle)

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

Construction et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Autres

- Gestion d'un centre de secours

entretien et aménagement des locaux nécessaires au centre de secours

- Autres

- action de coopération association coopération et amitié avec la Pologne - adhésion de la CC aux groupements suivants :

**Syndicat mixte du Pays Mellois *SICTOM de Loubeau *Syndicat Mellois des piscines*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
79	Syndicat Mixte d'Action pour l'Aménagement du Pays MELLOIS (257900472)	SM ouvert	596

79	Syndicat MELLOIS des Piscines (200008340)	SM fermé	38 640
79	SYndicat mixte pour la Restauration de la vallée du Lambon (200023117)	SM fermé	68 502
79	SICTOM de LOUBEAU (257901025)	SM fermé	46 696
79	Syndicat Mixte du Bassin de LA BOUTONNE en Deux Sèvres (257902270)	SM fermé	3 898

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)